

Paris, le 6 mai 2020



Gestion de crise et crise de gestion

Radio France fait partie des opérateurs d'importance vitale. En cas de crise, la continuité d'antenne assure l'information des citoyens. A partir de lundi se décline un plan de reprise d'activité qui comporte plusieurs étapes. Le nombre de salariés sur site doublera la semaine prochaine avant de s'accroître encore en juin, puis viendra la grille d'été. Mais la grande majorité des salariés resteront en télétravail.

La situation s'inscrit dans la durée

Après 7 semaines de confinement, nous attendions un signe envers les équipes qui ont surmonté d'immenses difficultés pour assurer les missions de Radio France. Mais celles et ceux qui sont sur le pont ont juste été conviés à liquider des jours de congés. Nous demandons à la direction d'octroyer des **jours de récupération** aux salariés qui se sont investis sur site ou en télétravail dans des conditions épiques (équipement personnel, connexions défaillantes, scolarité des enfants...), ainsi qu'une **prime de 1000€** comme l'Etat l'a accordée à 400 000 fonctionnaires.

La mise à disposition de PC et de smartphones

Nous continuons à appeler de nos vœux un **accord sur le télétravail**. Dans cette période, il est urgent d'équiper les salariés en matériel (PC, nagras, masques et perches). Mais évitons des choix d'investissements précipités sans une **réflexion minimale sur les usages**. Nous pourrions le regretter pendant des années. Nous demandons une négociation sérieuse dans les meilleurs délais.

Une aide aux déplacements

Alors que les transports en commun représentent un risque, nous demandons la prise en charge de **taxis** tant que l'épidémie sévit. Des mesures incitatives pour les déplacements à **vélo** vont dans le sens de l'histoire : prime à l'achat et indemnités kilométriques.

Une réponse de l'Etat à la situation particulière de Radio France

Après des années de gel, la baisse d'un euro de la redevance a mis en cause les missions de l'audiovisuel public. Radio France souffre d'une logique de restructuration. Des évolutions technologiques à venir et la fin du chantier de réhabilitation de la Maison de la Radio servaient de justification à la suppression de la plupart des postes ciblés. Tout est à revoir. De plus, la situation économique empêche toute perspective de projet professionnel dans le cadre d'un départ volontaire. L'Etat prend des mesures pour la **sauvegarde de l'emploi** et le soutien à la **culture**. La gestion de la pénurie doit cesser à Radio France, acteur majeur pour l'information et la culture.